



POSTULAT

Auteur Marie-Claude Schöpfer-Pfaffen et Melanie Burgener, CSPO et Franziska Biner et Christian Rieder, Die Mitte Oberwallis

Objet Chiens de sauvetage: les techniques d'engagement mettent des vies humaines en péril

Date 14/11/2022

Numéro 2022.11.423

Jusqu'en été 2022, les équipes de chiens de l'OCVS des domaines du mantrailing et de la recherche de surface ont toujours été appelées par la police, et elles sont toujours intervenues immédiatement dans leur domaine. Ce n'est qu'ensuite qu'on a préféré des chiens policiers, principalement mobilisés dans d'autres cantons, malgré les trajets bien plus longs à effectuer. La formation des équipes de l'OCVS se poursuivant (au moins jusqu'à fin 2023), nous constatons que notre demande de laisser les compétences concernant des interventions policières à la nouvelle unité de mantrailing formée à grands frais exprès pour cela n'est pas satisfaite.

Lorsqu'une personne a disparu le 9 novembre 2022 à Saas-Almagell, quatre chiens policiers ont été mobilisés, dont un seul chien spécialisé dans le mantrailing, qui venait de Fribourg, bien que les chiens de l'OCVS auraient pu être sur place déjà dans la nuit du 9 au 10 novembre. Le début des recherches a été retardé au lendemain matin, respectivement à midi le 10 novembre pour le mantrailer de Fribourg. Ce n'est que le vendredi 11 novembre, après un conflit de compétences absolument inutile et allant à l'encontre du but du sauvetage de personnes, que les équipes de mantrailing de l'OCVS sont intervenues.

Les instances impliquées dans les processus de décision, qui n'ont pas été communiqués avec transparence, le commandant de la Police, le directeur de l'OCVS et le conseiller d'Etat compétent se renvoient la responsabilité de ce chaos dans le domaine des chiens de sauvetage.

Conclusion

Nous enjoignons au Conseil d'Etat de mobiliser les équipes de chiens des domaines du mantrailing et de la recherche de surface de l'OCVS de nouveau immédiatement, et non pas seulement après un échec des chiens policiers lors d'interventions de ce genre de la police, et d'appliquer la volonté du Parlement. Il est absolument inacceptable que des personnes disparues ne puissent pas être sauvées ou retrouvées avec les meilleures unités de recherche en raison d'une foire d'empoigne politique. Pour optimiser les chances de sauvetage et retrouver le plus rapidement possible des personnes, il faut absolument que l'équipe valaisanne de chiens de sauvetage ait de nouveau la main.

Il faut immédiatement établir de nouvelles règles concernant les techniques et modalités d'intervention entre les instances impliquées, la police et l'OCVS, afin de pouvoir garantir un sauvetage aussi efficace que possible, notamment dans le domaine du mantrailing et de la recherche de surface. Il faut réintroduire les procédures qui ont fait leurs preuves pour sauver des vies humaines et mettre un terme à cet incompréhensible conflit de compétences. Et ce immédiatement!

Nous exigeons donc que l'OCVS offre aux conducteurs de chiens le cadre nécessaire pour des interventions efficaces et professionnelles et continue de garantir à l'avenir la formation des équipes.